

IMMOBILIÈRE CARRÉ RICHAUD

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros

Siège social : 30 bis rue Sainte Hélène - Lyon (69002)

518 861 901 RCS Lyon

(la « **Société** »)

DÉCISION PRISE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 2 OCTOBRE 2024

La soussignée :

- la **société DENTRESSANGLE FONCIÈRE IMMOBILIÈRE**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 30 bis rue Sainte Hélène, 69002 Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 529 234 163 (l'« **Associé Unique** »),
propriétaire de l'intégralité des 1 000 parts composant le capital de la Société,
représentée par son Directeur Général, Monsieur Thierry COLOIGNER ;

a adopté ce jour, en application de l'article 21.1 des statuts de la Société, la décision ci-après portant sur le sujet suivant :

1. Démission de Monsieur Guillaume LAPP, Cogérant.

DÉCISION UNIQUE

(Démission de Monsieur Guillaume LAPP, Cogérant)

L'Associé Unique **prend acte** de la démission de Monsieur Guillaume LAPP de ses fonctions de Cogérant de la Société, par lettre remise en main propre le 1^{er} octobre 2024, avec effet immédiat, et

décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte signé électroniquement, après lecture, par l'Associé Unique, par le biais du service DocuSign, conformément aux articles 1366 et suivants du Code civil.

DocuSigned by:

939787923A6448D...

La société DENTRESSANGLE FONCIÈRE IMMOBILIÈRE
Associé Unique
représentée par M. Thierry COLOIGNER, Directeur Général